

Le Programme Solutions innovatrices Canada

Défi EN578-170003/27: Aide aux décisions perfectionnée pour le commandement et le contrôle parmi les premiers intervenants

Pièce jointe n° 3

Question et réponse n° 1 à n° 8

Le présent document comprend des questions et des réponses liées au défi.

Question n° 1 :

Le résultat essentiel (obligatoire) n° 1 indique ce qui suit : « Positionner les chefs d'intervenants de sorte qu'ils tirent parti de certains aspects du traitement du langage naturel avancé dans un environnement en temps réel afin d'interpréter des paroles ou des textes et de soutenir la prise de décision. »

Pourriez-vous préciser la source prévue des paroles ou des textes qui pourraient faire l'objet d'un traitement par l'entremise du traitement du langage naturel? (C.-à-d., s'agirait-il d'une communication radio ou d'une autre source de communication?)

Réponse n° 1 :

Les renseignements pourraient provenir d'appareils de communication, comme des appareils de communication sans fil ou d'autres systèmes à l'appui de la situation d'urgence. Il pourrait s'agir par exemple, de systèmes de répartition assistée par ordinateur, de systèmes de connaissance de la situation, etc. De plus, les paroles ou les textes d'autres répondants ou intervenants pourraient aussi être utilisés.

Question n° 2 :

Y a-t-il un mécanisme prévu pour assurer la transmission de cette communication vers le traitement du langage naturel aux fins de traitement? (C.-à-d., s'il s'agit d'une communication radio, y a-t-il une technologie privilégiée qui est déjà en place afin de capter, d'enregistrer et de transmettre les enregistrements audio des communications radio?)

Réponse n° 2 :

Les proposants devraient indiquer le mécanisme optimal pour la communication vers le traitement du langage naturel aux fins de traitement, tout en tenant compte du fait que le présent défi est axé sur des solutions innovatrices à l'aide aux décisions perfectionnée pour le commandement et le contrôle parmi les premiers intervenants.

Question n° 3 :

Pourriez-vous nous fournir quelques exemples des types de paroles ou de textes que vous prévoyez utiliser afin d'améliorer la prise de décisions, et préciser le type de décisions qui pourraient être prises à partir des paroles ou des textes?

Réponse n° 3 :

Des exemples de paroles pourraient être des transmissions radio des collègues de l'organisme d'intervention, comme les commandants tactiques, les groupes du renseignement et les partenaires de la collectivité qui ne sont pas nécessairement des répondants. Des exemples de textes pourraient comprendre, entre autres, des fils publiés dans les médias sociaux, des systèmes de répartition assistée par ordinateur, des systèmes de saisie dans les dossiers, des politiques et des procédures et des événements similaires antérieurs.

Question n° 4 :

Le résultat essentiel (obligatoire) n° 3 indique ce qui suit : « Faire la synthèse des connaissances acquises lors d'événements similaires antérieurs et de la doctrine approuvée de manière à commander des premiers intervenants, lors d'un incident, avec une perspicacité adaptée au contexte tout en minimisant la charge cognitive qui pèse sur les principaux décideurs. »

Pourriez-vous nous indiquer si ce résultat vise à faire la synthèse du contexte antérieur figurant dans le système de commandement des interventions (SCI) / C3, ou s'agit-il de faire la synthèse d'enjeux similaires et des décisions qui ont découlé des événements antérieurs?

Réponse n° 4 :

Ce résultat vise à tirer parti des renseignements les plus importants et des décisions qui ont découlé d'enjeux similaires en informant la personne responsable de prendre une décision à ce moment-là. Essentiellement, la solution devrait positionner le décideur de sorte qu'il puisse comparer rapidement les renseignements existants, y compris la doctrine et les résultats antérieurs, à la situation actuelle en vue de prendre une décision en temps réel.

Question n° 5 :

S'il s'agit de la deuxième option, les dossiers d'enjeux et de décisions associés aux événements antérieurs seront-ils fournis?

Réponse n° 5 :

Non, des consultations plus approfondies auprès des répondants et la définition subséquente d'exigences seront nécessaires afin de déterminer la doctrine, les politiques, les procédures et les résultats associés aux événements antérieurs en vue de comparer les normes actuelles souhaitées en matière de rendement individuel ou organisationnel et les résultats opérationnels.

Question n° 6 :

Ou encore, considéreriez-vous qu'il s'agit d'une capacité future, étant donné que la technologie n'était sans doute pas en place lors des situations d'urgence antérieures pour produire ce type de données requises dans le but d'appliquer des modèles futurs?

Réponse n° 6 :

Ce résultat vise à tirer parti des renseignements les plus importants et des décisions qui ont découlé d'enjeux similaires et de situations d'urgence. Cette connaissance devrait être utilisée lors de la conception de la capacité technique. La capacité technique proposée devrait être innovatrice dans la mesure où elle dépassera l'offre de services actuelle en matière d'aide aux décisions pour le commandement et le contrôle.

Question n° 7 :

Le résultat essentiel (obligatoire) n° 4 indique ce qui suit : « Améliorer la probabilité de prendre des décisions judicieuses durant des événements présentant un risque élevé, tout en allégeant la charge cognitive qui pèse sur les épaules du personnel responsable du commandement lors d'un incident. »

Pourriez-vous nous fournir des précisions sur la manière dont les décisions sont évaluées dans le cadre de ce résultat? Qu'est-ce qui fait qu'une décision est bonne?

Réponse n° 7 :

La solution proposée devrait décrire la manière dont les capacités techniques peuvent être mises à profit afin d'améliorer la prise de décisions du personnel responsable du commandement lors d'un incident. Pour prendre une bonne décision, il faut avoir accès aux renseignements pertinents en temps opportun, lesquels peuvent être utilisés pour réduire les risques associés à une situation d'urgence. Par exemple, il pourrait être utile pour une personne responsable du commandement lors d'un incident qui se trouve sur les lieux d'une prise d'otages d'avoir accès rapidement à une foule de renseignements regroupés afin de l'aider à décider du moment où recourir à la force, d'appréhender les contrevenants et de demander de l'aide à d'autres répondants ou à d'autres intervenants.

Question n° 8 :

Le résultat additionnel n° 1 indique ce qui suit : Positionner les chefs des intervenants de sorte qu'ils tirent parti des services de communication de la large bande et basés sur la localisation.

Pourriez-vous préciser le type de services de communication dont vous aimeriez tirer parti et la manière dont vous comptez vous servir de la technologie basée sur la localisation du point de vue des services de communication émergents?

Réponse n° 8 :

Les proposants sont responsables de décrire la manière dont ils peuvent tirer parti des technologies basées sur la localisation. Cela pourrait comprendre plusieurs éléments, notamment des services fondés sur la localisation comme les techniques de positionnement de l'équipement de l'utilisateur, les systèmes mondiaux de navigation, l'Internet des objets, le positionnement, etc. La solution proposée devrait être innovatrice dans la mesure où elle fournit du soutien pour la prise de décisions qui dépasse l'offre actuelle permettant, entre autres, d'illustrer l'emplacement des répondants et des autres intervenants.